



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier commun des 3 quartiers **Village / Nord-Ouest Village / Sud Village**

Jeudi 19 Juin 2025 à 18h00

Mairie d'Honneur – Salle des Mariages

Service : Cabinet du Maire

Rédacteur : Valérie CESANA

Approbateurs : Jacques Bacquet, Catherine Picq

Objet de la réunion : Conseil de quartier commun Village / Nord-Ouest Village / Sud Village

1 – Présents

Elus :

NOM – Prénom	FONCTION	PRESENCE
CAYRON Jean	Maire	Présent
GNERUCCI Yoann	1 ^{er} Adjoint délégué à la Sécurité Publique	Excusé
SAVIO Jean-Claude	Adjoint aux Travaux	Excusé
BOUVARD Martine	Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Participative	Excusée
BACQUET Jacques	Elu Référent	Présent
LOUISA Marie-Reine	Elue Référente	Présente
PICQ Catherine	Elue Référente	Présente
DAMO Elio	Elu Référent	Excusé
NOURI Isabelle	Elue Référente	Excusée
FABRE Julien	Elu Référent	Présent
SUCHET Isabelle	Elue d'opposition	Absente

Agents municipaux :

NOM – Prénom	FONCTION	PRESENCE
BADJI Fatma	Directrice de Cabinet	Présente
NAAMANE Anissa	Cheffe de Cabinet	Présente
VEROT Jean-François	Directeur Général Adjoint	Présent
BODRATI Benoit	Directeur Général Adjoint	Présent
VILLALTA Vincent	Directeur Général Adjoint	Présent
LONGER Olivier	Responsable Services Techniques	Présent
CALANDRI Jean-François	Services Techniques	Présent
THEURIER Jean-Louis	Services Techniques	Présent

Conseillers de quartier Village :

NOM – Prénom	FONCTION	PRESENCE
BIEDIGER Roger	<i>Vice-Président du conseil de quartier Village</i>	Excusé
CHANDELIER Jacky	Conseiller de quartier Village	Excusé
DUVAL David	Conseiller de quartier Village	Absent
DUTHIL Jean-Pierre	Conseil de quartier Village	Présent
FUSTEC Eric	Conseiller de quartier Village	Présent
GUILGARS Sandrine	Conseiller de quartier Village	Absente
JAGUNIC Jadranko	Conseiller de quartier Village	Présent
MASSA Pascal	Conseiller de quartier Village	Absent
NETTER CHIMAY Julie	Conseiller de quartier Village	Absente
TOLLE-LACOSTE Jean-Marcel	Conseiller de quartier suppléant Village	Absent

Conseillers de quartier Nord – Ouest

NOM – Prénom	FONCTION	PRESENCE
CHARLIER Arnaud	Conseiller de quartier Nord-Ouest Village	Absent
DOUILLARD Dominique	Conseiller de quartier Nord-Ouest Village	Absent
KAMIN Cécile	Conseiller de quartier Nord-Ouest Village	Présente
PIRON Alexandre	Conseiller de quartier Nord-Ouest Village	Absent
REYNAUD Laëtitia	Conseiller de quartier Nord-Ouest Village	Absente
RUBIN André	<i>Vice-Président du conseil de quartier Nord-Ouest Village</i>	Présent
VACHEROT Raphaëlle	Conseiller de quartier Nord-Ouest Village	Absente
VIGORELLI Violaine	Conseiller de quartier Nord-Ouest Village	Absente

Conseillers de quartier Village Sud

NOM – Prénom	FONCTION	PRESENCE
BIBAUT Jean-Philippe	Conseiller de quartier Sud Village	Excusé
BOURDON Alain	Conseiller de quartier Sud Village	Absent
COMMARMOND Maxime	<i>Vice-Président du Conseil de quartier Sud Village</i>	Présent
DELMOTTE Claire	Conseillère de quartier Sud Village	Présente
FRECHARD Jean-Louis	Conseiller de quartier Sud Village	Absent
GOUT Yvon	Conseiller de quartier Sud Village	Présent
MORENA Laurence	Conseillère de quartier Sud Village	Absente
RABIN Bernard	Conseiller de quartier Sud Village	Présent
REBUFFEL Valérie	Conseillère de quartier Sud Village	Absente
URBAIN Philippe	Conseiller de quartier Sud Village	Absent

1^{ère} PARTIE :

- **Préambule**

M. le Maire remercie l'assemblée d'être nombreuse ce soir et invite M. Jacques BACQUET à débiter la séance.

M. BACQUET excuse l'absence exceptionnelle de Mme Martine BOUVARD au conseil de quartier et informe du départ, pour raisons familiales, de Mr Jean-Michel FRELASTRE et de Mme Françoise NOEL, conseillers quartier Village.

En remplacement M. Marcel TOLLE-LACOSTE, jusque-là suppléant, est nommé titulaire et M. Jean-Pierre DUTHIL est nommé par M. le Maire au titre du lotissement du Moulin. M. Roger BIEDIGER a été élu nouveau vice-Président délégué Village, en remplacement de M. Jean Michel FRELASTRE.

2^{ème} PARTIE - ORDRE DU JOUR COMMUN**POINT 1 – PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INCENDIE DE FORET – P.P.R.I.F.**

Monsieur le Maire met en avant le bien-fondé de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêts (PPRIF) sur la Commune de Roquebrune-sur-Argens. Il précise que son élaboration est initiée par le Préfet du Var dans les zones où la protection contre les incendies le rend nécessaire, afin de définir les mesures de prévention à mettre en œuvre pour prévenir les risques incendies.

Le PPRIF permet de fixer des règles d'urbanisme adaptées à la réalité du terrain, d'imposer le débroussaillage obligatoire autour des habitations, d'encadrer les aménagements futurs et de favoriser une culture du risque partagée par tous.

Il rappelle à l'assemblée que le PPRIF fait l'objet d'une concertation publique du 26 mai 2025 au 18 juillet 2025.

POINT 2 – VOIRIE**1) Réfection de routes 2024**

- **Travaux de voirie réalisés en 2024 :**

RAPPEL des réalisations de Voirie 2024 - VILLAGE			
	Noms de Voies	Prix HT	Prix TTC
	Stationnement et voie d'accès cimetière de Roquebrune-sur-Argens	41 906,00	50 287,20
	Création de stationnement sur accotement Boulevard Ferdinand Clavel	12 189,00	14 626,80
	Travaux supplémentaire Stationnement et voie d'accès cimetière de Roquebrune-sur-Argens	8 522,00	10 226,40
	Trottoir Boulevard Kennedy	22 094,50	26 513,40

Abaissement du trottoir Boulevard Kennedy	7 338,00	8 805,60
Abaissement trottoir Boulevard Perrazzini	10 048,50	12 058,20
Chemin de Bellevue	126 150,50	151 380,60
Reprise du trottoir Rond-point Mége	2 185,90	2 623,08
Réfection Route de la Maurette (réalisée en février)	140 897,50	169 077,00
Giratoire avenue de Gaulle/ Boulevard Jean Jaurès	65 535,00	78 642,00
Réfection boulevard Kennedy (réalisée en février)	120 492,00	144 590,40
Travaux en urgence rue André Serié	5 480,00	6 576,00
Travaux en urgence rue Hypert Olivier	10 575,00	12 690,00
Caniveau Stade Perrussier Tr 2	14 962,50	17 955,00
Boulevard Clavel (partie basse et hors zone de stationnement)	50 910,50	61 092,60
Aménagement d'accès Hypert Olivier	13 141,00	15 769,20
COUT TOTAL DES TRAVAUX VOIRIE VILLAGE (route + pluvial)	652 427,90	782 913,48

2) Programmation des réfections de routes 2025 :

Voirie 2025 - VILLAGE
Avenue Général de Gaulle - Abaissement trottoir entrée village - réalisé
Place Germain Ollier devant Office Tourisme - Trottoir - réalisé
Chemin des Pétignons – pluvial - réalisé
Rue Jean Jaurès - Suppression trottoir– réalisé
Ecole maternelle Village – Terrassement - réalisé
Rue Alphonse Daudet (tranche 1) + rond-point – Début des travaux le 26/06/2025
Rue de la Garduelle jusqu'à la montée Sainte-Candie : Programmation à venir

Requalification boulevard Perazzini entre l'intersection avenue Gabriel Péri et le collège André Cabasse - Ces travaux ont été lancés suite à un constat de vétusté de la voirie et de la piste cyclable, un piétonnier inexistant et une voirie trop étroite pour le croisement des bus. Etat d'avancement des travaux de la 1^{ère} tranche : les voies de circulation ont été élargies, un piétonnier et une piste cyclable sécurisés ont été aménagés par la mise en place de glissières béton, côté gauche. De plus dès l'ouverture du boulevard Perazzini et du boulevard des Ecoliers des panneaux phoniques vont être installés, à gauche du boulevard, côté rue des Douanes. Il est précisé que dans le projet, la pose de la canalisation qui doit alimenter à terme le futur réservoir d'eau potable du village, a été anticipée et réalisée en partenariat avec le SEVE.

Boulevard des Ecoliers entre chapelle Saint-Roch et collège André Cabasse - Etat d'avancement des études de la 2^{ème} tranche de la voie de contournement : le projet comprend une voie de circulation, un piétonnier et une piste cyclable. La phase de concertation et 2 réunions publiques ont été réalisées et l'ensemble des observations ont été prises en compte. Fin des travaux prévus horizon 2027 - 2028.

POINT 3 – TRAVAUX**1) Travaux dans les bâtiments et aménagements réalisés fin 2024 :****1.1 - Bâtiments :**

Travaux bâtiments
Salle Calandri : Chauffage - installation pompe à chaleur
Salle de boxe : Installation climatisation
Salle Salvagno : Réfection climatisation
Salle Molière : Réfection climatisation

1.2 – Aménagements :

Aménagements
Mise en place de mobiliers urbains recyclés - bancs : Parking des artichauts – rue des Portiques + rue de l'Hôtel de Ville + Place Saint-Pierre
Installation de barrières en cas d'inondation : Route de Marchandise – Les Suves – Pont autoroute – Rond-point des Quatre Chemins Route du Pas de Piche – Angle Pas de Piche Sérié – Entrée chemin Sérié RDN7 – Route de la Bouverie 1 – Route de la Bouverie 2 – Chemin du lac – Les Vergers – Chemin du Lac CD7 – Chemin de la Maurette – La Roquette – Chemin de l'Isle – Chemin du Verteil – Chemin de l'Homède 1 – Chemin de l'Homède 2

2) Travaux dans les bâtiments et aménagements en cours ou réalisés en 2025 :**2.1 - Bâtiments :**

Travaux bâtiments en cours
Réhabilitation Maison Bouchet – Place Perrin : Monsieur le Maire précise – installation au rez-de-chaussée de la « Maison des Terroirs » avec un triplement de la surface de vente à destination des producteurs locaux. Les étages seront consacrés à l'éco-tourisme (vététistes, randonneurs...), afin de cibler une clientèle hors saison estivale, avec la réalisation de 30 couchages, sans restauration pour permettre une consommation chez les commerçants du Village. Etat d'avancement : Le désamiantage du bâtiment vient d'être réalisé. Début des travaux : septembre 2025 – Fin des travaux : octobre / novembre 2026 Coût prévisionnel des travaux : 1 230 000 € HT Partenaires financiers : - Etat : 100 200 € - ECAA : 782 500 €
Reconstruction de la salle polyvalente Léon Jaume – Le Perrussier : Monsieur le Maire rappelle que suite à l'incendie qui a ravagé la salle, constat a été fait par la nouvelle municipalité que le bâtiment n'était pas assuré suite à une carence des assureurs qui ne souhaitaient plus prendre en charge les collectivités touchées par les inondations de 2010. En conséquence de quoi la municipalité a pris la totalité des travaux de reconstruction à sa charge Outre la reconstruction de la salle, des améliorations ont été apportées afin d'accueillir les enfants dans le cadre du centre de loisirs (tapis, sol, toilettes, ventilation) Etat d'avancement : livraison le 07 juillet 2025 pour l'ouverture du centre de loisirs Coût : 290 000 € HT

Centre de Loisirs – Le Perrussier :

Rénovation du bâtiment (mise aux normes sécuritaires et incendie) et remplacement des barnums vieillissants par des pergolas afin d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.

Etat d'avancement : livraison le 07 juillet 2025 pour l'ouverture du centre de loisirs

2.2 – Aménagements :

Aménagements réalisés ou en cours

Réaménagement de la place Saint-Pierre : Monsieur le Maire informe qu'une fontaine, en pierre de Rognes a été installée ainsi qu'un banc.

Coût 14 880 € TTC

INAUGURATION le mardi 08 juillet à 19 h

Jardin public « François Avois » - rue du Galinier : Monsieur le Maire précise que ce jardin accueillera les enfants et les mamans qui souhaitent se reposer dans un coin de fraîcheur au cœur du village. La Commune a réalisé la réhabilitation du mur avec l'ouverture d'une trouée depuis la place Salvagno, des aménagements paysagers, l'installation de jeux, restent la pose d'une pergola et le mobilier urbain (bancs...)

Ouverture au public à compter du 16 juillet 2025

Coût 400 000 € HT

INAUGURATION le mercredi 16 juillet à 11 h

Tennis Village - Création de terrains de Padel :

Mr Julien FABRE rappelle que les réservations se font sur l'application : SPIC Multisports et précise que des créneaux ont été attribués au Tennis club, aux pompiers et à la Gendarmerie

Coût des travaux : 198 882,92 € TTC

Subvention Département : 50 000 €

Cours d'école Village : Jeux – Equipements – Voiles d'ombrage

Suite à la désimperméabilisation des sols de l'école du Village quinze muriers platanes ont été plantés. Il a également été réalisé le marquage au sol de nouveaux jeux (labyrinthe, balle au prisonniers, couloir de vitesse, jeu des nombres, échecs) ainsi que l'installation de nouveaux équipements (jeux d'équilibre et de grimpe, jeux à ressort, jeux cabane, bancs tour d'arbre) sur des espaces en sol souple ou constitués de copeaux de bois. Des voiles d'ombrage ont également été posées.

Coût total de l'opération : 430 000 € HT

Subventions Département / Région

Place Germain Ollier : Un dispositif de sécurité de type « LEGO » a été mis en place devant le restaurant « La Bonne Etoile », des glissières béton ont été installées pour interdire l'accès à la rue de la Pompe et ainsi éviter le passage des véhicules devant le restaurant « Le Marmiton ».

Place Germain Ollier – parking des Artichauts : Des études concernant le réaménagement de la place et du parking sont en cours. Le dossier a été présenté aux riverains en réunion publique le 25/03/2025.

Salle Molière – Installation de toilettes ouvertes au public avec accès extérieur

Programmation septembre 2025

POINT 4 – ECLAIRAGE PUBLIC**3.1 – Relanternage « led » 2025 – secteur Village :**

La commune est en train de procéder, sur l'ensemble de la commune, au remplacement des ampoules très énergivores par des ampoules LED avec des modules GPRS qui permettent de piloter à distance et baisser l'intensité des lanternes. D'ici mi-2027 : 3800 lanternes auront été remplacées. Les économies d'énergie s'élèveront à 70 % en 2027.

Chemin du lac et le parking – Fait	21 lanternes
Escalier Castrum – installation de 3 candélabres en remplacement des encastrables défectueux : Fait	3 candélabres
Boulevard Perrazzini – Prévu à la fin des travaux de voirie	18 candélabres
Impasse des Abricotiers - Fait	1 lanterne

POINT 5 – SECURITE**5.1 – Piste cyclable :**

- Où en est le projet de piste cyclable entre le Village et la Bouverie ?**

Le projet global, village / Bouverie, est de 8 km

1^{ère} tranche : Chapelle Saint-Roch jusqu'à la sortie de l'ouvrage SNCF à hauteur du restaurant « Chez Nous ». La piste cyclable démarrera à partir de la bâtisse de la propriété « Ferrari » passera par l'ancien pont d'Argens et longera ensuite la départementale 7, côté gauche sur une largeur d'1,60 m dédiée aux vélos et aux piétons.

La 2^{ème} tranche qui partira de la voie ferrée jusqu'aux Garillans est actuellement à l'étude et sera réalisée en 2026.

Début des travaux : septembre 2025

Coût : 400 000 €

5.2 – Abribus : réponse de Mme BOUVARD

- Point et demandes nouvelles :**

Abribus rond-point des Agriculteurs :

Le délégataire, Decaux, a terminé la 1^{ère} tranche, celle de la réfection à neuf des abribus avec des produits recyclés, dont le doublement de celui de l'arrêt des Agriculteurs (le plus fréquenté après celui de la Coopérative) et la pose de l'abribus chemin des Fourques comme il avait été convenu.

La 2^{ème} tranche demande un avenant, prévu au second semestre, afin d'intégrer les nouvelles priorités, comme l'arrêt de la Colombelle (à côté du restaurant « chez Nous ») qui nécessite des travaux préalables en liaison avec la voie verte) et de voir s'il est possible d'intégrer la station du boulevard des Roches.

Abribus le Perrussier :

La réunion conjointe des services de l'ECAA, de la Mairie et du délégataire, a convenu qu'il n'était pas possible d'intégrer l'arrêt de bus dans le rond-point en raison de l'insuffisance du rayon pour le braquage des grands bus. L'arrêt dans le sens village/ Grande Bastide ne changera pas, en revanche, l'arrêt dans l'autre sens sera déplacé presque en face, où il y a la place, afin d'utiliser le terre-plein pour sécuriser un passage-piétons.

Arrêt CCFF / Grande-Bastide :

A la demande du Département qui doit faire des travaux afin de faciliter l'écoulement des eaux dans le fossé, l'arrêt en béton a été supprimé (mal placé, il n'était que très peu utilisé) ; l'arrêt a déjà été déplacé plus proche de la Rouvière, un peu avant le radar, là où existe déjà l'arrêt scolaire ; plus sécurisé, il répond mieux aux besoins.

Un nouvel arrêt sera installé en face et le Département a accepté de prendre en charge les travaux de busage du fossé et de plate-forme, sur laquelle un nouvel abribus pourra être mis ; cet emplacement avait déjà été étudié l'année précédente, les plans élaborés par les services départementaux sont prêts et les travaux auront lieu au moment du recreusement des fossés, dans le courant de l'année, en principe; le Département a aussi prévu un passage piétons sécurisé par une signalétique forte spécifique. Ce nouvel aménagement répond à la question de la sécurité d'accès aux des 2 arrêts, soulevée par des parents d'élèves

Nouvel arrêt – Domaine des Baux :

Une plateforme béton avec rambarde de sécurité a été installée face à l'arrêt existant.

Arrêt Only Roc :

Il n'y a qu'un seul arrêt de bus pour les 2 sens : les services ont étudié la situation, il n'est pas possible de le mettre à droite du rond-point en montant et nous sommes toujours dans l'attente de la rétrocession à l'ASL du terrain prévu pour l'installer, juste au-dessus de l'arrêt actuel.

Pour information en ce qui concerne les arrêts intempestifs et dangereux du bus de la Région sur la D7, nous avons déjà fait remonter l'information, mais il faut nous les signaler systématiquement s'ils perdurent.

POINT 6 – EAU POTABLE – EAUX PLUVIALES

6.1 – Réservoir « Eau potable » :

- **A quelle date le nouveau réservoir VEOLIA sera construit aux Cavalières et le devenir du réservoir Sainte-Candide ?**

Réservoir CAVALIERES – 3000 m3 : Ce projet porté par l'ECAA est nécessaire afin de garantir l'alimentation en eau du village dans les années à venir.

Le SEVE a d'ores et déjà réservé une canalisation dans le cadre de nos travaux boulevard Perazzini. Comme précisé ultérieurement d'autres travaux annexes d'adduction du réseau d'eau potable seront engagés (liaison 4 chemins/Les Cavalières). S'agissant du terrain où sera implanté le nouveau réservoir, des contacts sont en cours avec le propriétaire et VEOLIA. Dans l'objectif d'obtenir rapidement la maîtrise foncière, les travaux débiteront à l'horizon 2030 à la suite des études environnementales et à la pose des réseaux. L'aspect extérieur sera en pierre sèche avec une végétalisation totale pour s'intégrer au mieux dans l'environnement.

A terme les réservoirs Garrigues et Sainte-Candie feront l'objet d'une démolition.

3^{ème} PARTIE - ORDRE DU JOUR PAR QUARTIER

	Quartier	Question :	Réponse
SECURITE	VILLAGE	M. FUSTER : Lotissement Sainte-Candie : Réflexion sur l'amélioration du stationnement	M. BIEDIGER ayant suggéré du stationnement sur l'allée des Abricotiers M. O LONGER et M. JF CALANDRI, services techniques, vont se rapprocher de M. BIEDIGER afin de faire un point sur site et trouver des solutions.
	VILLAGE	M. FUSTER: Avenue St Candie : Zone arrêt interdit non respectée (en particulier lors des événements)	Le stationnement est toléré uniquement lors d'événements sur la place Germain Ollier et parking des Artichauts du fait de la suppression des places. Monsieur le Maire précise qu'il souhaite mettre en place une navette gratuite à partir du parking Saint-Roch.
	VILLAGE	M. FUSTER : Stationnement rue des Prés Chevaux / Impasse des Vents : Stationnement anarchique des parents d'élèves	Le Département a été sollicité pour un échange afin d'améliorer le stationnement. A ce jour pas de réponse favorable de leur part. La Police Municipale rappelle que le temps de stationnement est limité environ 15 à 30 minutes le temps que les parents récupèrent les enfants
	VILLAGE	M. FUSTER : Stationnement boulevard Henriot : Places de stationnement	Certains riverains du boulevard Xavier Henriot ont refusé de le passer en sens unique afin de rajouter du stationnement
	VILLAGE	M. FUSTER : Boulevard Jean Jaurès – au niveau du parking Puigdelivol Vitesse excessive : Mise en place d'un ralentisseur	L'ancien passage piétons va être rematérialisé lors de la prochaine campagne de marquage au sol. Monsieur le Maire précise qu'une solution pourra être étudiée avec la rehabilitation de la future Maison des terroirs
	VILLAGE	M. FUSTER : Rue Bel Air : Création places de parkings en épi sur terrain vague	Il n'est pas constaté de stationnement anarchique sur ce secteur.

	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : Giratoire chemin du Lac – chemin du Planais – RD7	Pas d'étude de faisabilité projetée par le Département. Les services vont à nouveau le relancer. Monsieur le Maire précise qu'un emplacement réservé a été prévu au PLU.
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : <i>Chemin de Bellevue / Chemin des Fourques</i> : Stationnement gênant dans le virage au niveau du stop	Un réaménagement est à l'étude pour sécuriser ce carrefour après réfection du chemin des Fourques prévue en 2026 en raison de la construction du lotissement actuellement en cours. La faisabilité d'installation d'un panneau stationnement interdit va être vérifiée par les services
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : <i>Chemin de Bellevue / Chemin des Fourques</i> : Cheminement piétons sécurisé	La demande sera examinée après l'achèvement de la 2ème tranche de la réfection du chemin des Fourques, reportée à 2026 en raison de la construction du lotissement actuellement en cours
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : <i>Chemin des Fourques</i> : Vitesse excessive	Plusieurs contrôles ont été effectués, aucun véhicule pris en excès de vitesse sur les horaires signalés. A noter que les contrôles sont effectués en priorité, et après accord de la Gendarmerie, dans les zones accidentogènes. Un radar pédagogique va être mis en place par les services.
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : <i>Stop Vergers</i> : Visibilité	Le marquage au sol actuel "STOP" va être effacé et repositionné de manière à avoir un angle suffisant pour voir arriver les véhicules. Le service Environnement va se rapprocher des propriétaires pour le débroussaillage
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : <i>RD7 - Brocante Dimanche matin</i> : Stationnement	Plus de 200 véhicules verbalisés. De plus 6 panneaux ont été rajoutés tout le long de la route afin de rappeler l'interdiction de stationner
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : <i>Chemin des Vergers en direction chemin des 3 Croix</i> : Stationnement	Les services de la Police Municipale n'ont jamais reçu d'appel concernant le stationnement gênant sur ce secteur.

	Quartier	Question	Réponse
VOIRIE	VILLAGE	M. FUSTER : <i>Lotissement Saint-Pierre</i> : Reprise à l'entrée sur la partie manquante	Travaux inscrits à l'arbitrage en 2026. Pour rappel priorité est donnée aux axes principaux et aux voies très dégradées.
	VILLAGE	M. FUSTER : <i>Les Prés Chevaux</i> : Etat dégradé de la voie après l'impasse des Vents	Chiffrage fait. Travaux proposés à l'arbitrage en 2026
	VILLAGE	M. FUSTER : <i>Chemin de la Valette</i> : Chaussée fortement dégradée par racines d'arbres	Les purges sont prévues fin juin devant l'entrée de Bagatelle. Travaux réalisés.

	VILLAGE	M. FUSTER : Ht du bvd Kennedy : Achèvement de la réfection du trottoir	Chiffrage en cours
	VILLAGE	M. FUSTER : Rue A.Daudet (ST Eloi) : Mise en place sens unique	La commune est en attente du retour des conseillers de quartier suite à la proposition de passer le 1er ilot en sens unique afin de créer 6 à 7 places de stationnement
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : Rond-point des Agriculteurs / Les Quatre Chemins : Demande de création d'une 2ème voie pour fluidifier la circulation	Le Département doit valider le projet en Juillet 2025, voter l'enveloppe des travaux en septembre 2025 et inscrire la programmation en 2026

	Quartier	Question	Réponse
EAU POTABLE EAUX PLUVIALES EAUX USEES	SUD VILLAGE	M. COMMARMOND : Les Rives du Golf, inondations en haut et en bas au niveau des parkings : travaux réalisés insuffisants	Suite au conseil de quartier de décembre 2024, JL THEURIER, services techniques municipaux, a rencontré sur site le syndic de la copropriété. Il en ressort que les canalisations sont sous dimensionnées. Il est nécessaire de refaire tout le réseau sachant que celui-ci étant privé il reste à la charge de l'ASL
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : Chemin de Bellevue : Création du réseau eaux usées (point sur le dossier)	Toutes les parcelles concernées par le passage des réseaux sont à 100 % privées, donc pas de maîtrise foncière pour installer le poste et les réseaux. Le projet a été abandonné par l'ECAA.
	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : Chemin de Bellevue : Odeurs réseau eaux usées	Une solution a été trouvée avec VEOLIA qui va intervenir régulièrement pour curer le réseau afin que les odeurs signalés dans ce secteur disparaissent.
DIVERS	NORD OUEST VILLAGE	M. RUBIN : Les Fourques - Bellevue : Mur anti-bruit avec ESCOTA	Dossier en cours. Les services municipaux vont adresser prochainement les pièces demandées, date création du lotissement, plans,...) à VINCI – ESCOTA qui étudiera la demande
	VILLAGE	M. FUSTER : Pigeonnier : Installation d'un pigeonnier sur les hauteurs du village	L'installation d'un 2ème pigeonnier n'est pas d'actualité. Les services municipaux ont engagé depuis plusieurs mois un recensement des lieux de nidage dans les habitations du village afin d'informer les propriétaires sur la nécessité de les rendre inaccessibles.
	VILLAGE	M. BIEDIGER : Chemin de la Valette : Prolifération câbles aériens	Dès qu'un signalement ou un constat est fait la ville adresse une demande d'intervention d'urgence aux gestionnaires. A noter que dès lors que la ligne ne nécessite pas une réparation importante, le côté esthétique n'est pas pris en considération par les gestionnaires

	SUD VILLAGE	M. COMMARMOND : Projet de station de compostage vers PC CCFF	Projet de l'ECAA. abandonné non conforme avec le PLU et la Loi littorale
	SUD VILLAGE	M. COMMARMOND : Information sur la future destination du Democratic Golf ? (projet immobilier ?)	Pas d'information à ce sujet de la part du propriétaire
	VILLAGE et NORD OUEST VILLAGE	MM. RUBIN, BIEDIGER : Constructions nouveaux quartiers et maisons	Rappel Les permis de construire délivrés sont consultables en Mairie et les PC en cours d'instruction sont non communicables

4^{ème} PARTIE – DIVERS

POINT 7 – ARRET EN GARE

Monsieur le Maire : point sur la réouverture d'un arrêt à l'ancienne gare par le Conseil Régional pas de retour, à ce jour, de l'étude de faisabilité.

POINT 8 – LOTISSEMENT CHEMIN DES 3 CROIX (12 MAISONS) – BASSIN DE RETENTION

Monsieur le Maire précise que 2 bassins de rétention sont prévus l'un de 154 m3 et l'autre de 366 m3. Les bassins ont été dimensionnés en fonction de l'étude et de la notice hydraulique, réalisées par un bureau d'études spécialisé.

POINT 9 – GUICHET UNIQUE

Depuis le 7 juin, les services de l'Etat Civil et du Guichet Unique vous accueillent tous les samedis matin de 8 h à 12 h.

Si vous souhaitez faire une démarche administrative

- Délivrance de titres d'identité
- Dépôt de dossiers d'Etat Civil
- Inscriptions aux activités scolaires et périscolaires

Profitez de cette nouvelle plage horaire pour effectuer vos formalités.

POINT 10 – MOUSTIQUES TIGRES – RAPPEL

Le service Environnement Développement Durable et démoustication de l'ECAA se rend sur place dès qu'un signalement est fait pour traiter et sensibiliser les administrés aux bons gestes à mettre en œuvre. Des flyers sont disponibles en mairie (Tél ECAA n° vert : 0 800 10 40 11). Sur le site de l'ECAA il est rappelé les gestes simples de prévention à mettre en œuvre pour lutter contre le moustique et le moustique tigre en particulier [site : https://esterelcotedazur-agglo.fr](https://esterelcotedazur-agglo.fr).

CONCLUSION : Mot de la fin de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes ce jour et les conseillers de quartier et invite l'assemblée à poursuivre les échanges autour d'un apéritif convivial.

Fin du Conseil de Quartier à 21 h 10